

ANNEXE A LA DELIBERATION – PLAN DE FINANCEMENT DES PROJETS ENVISAGES

Axe du PCAET CCRS	Nom de l'action (fiche PCAET)	objet de l'action à réaliser en 2025	descriptif de l'action	Montant de l'action estimé HT	Montant sollicité via la dotation soutien aux PCAET	% du projet sollicité
1	Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine public	achat de petit matériel de rénovation (service bâtiment) / réalisation d'études.	Achat d'ampoules LED, de mousseurs écologiques, remplacement de fenêtres etc. pour équiper les bâtiments communautaires	8 000,00 €	6 400,00 €	80%
1	Poursuivre la mise en place des systèmes économes en eau et en énergie dans les bâtiments publics					
1	Etendre le remplacement des éclairages par du LED et réduire l'éclairage intelligemment					
3	Augmenter le nombre de bornes de recharge	achat borne de recharge électrique	Installation de bornes de recharge électrique sur le site de Grand Bourgtheroulde destinées à l'électrification de la flotte de véhicules de la CC. Roumois Seine	19 000,00 €	15 200,00 €	80%
3	Priorité très forte - Développer un maillage cyclable dans la CCRS	action jalonnement axe 4 CCRS + mobilier urbain	la CCRS développe dans le cadre de son SDMA un projet cyclable entre le PEM/ la gare de Thuit-Hébert et la commune de Boisse-le-Châtel. Si les extrémités (voies vertes) du projet bénéficient déjà de subventions, le cœur du tracé (jalonnement sécurisé) n'a pour l'heure pas fait l'objet d'une demande. Il s'agit de voies peu fréquentées sur lesquelles seraient apposées de la signalétique horizontale et verticale. Des fermetures de routes sauf aux ayants droits peuvent également être envisagées si le besoin s'en fait ressentir.	54 859,50 €	43 887,60 €	80%
3	Priorité très forte - Développer un maillage cyclable dans la CCRS	étude faisabilité axe 5	La collectivité souhaite réaliser une étude de faisabilité d'un axe cyclable, dénommé communément « Axe n° 5 », entre Bourg-Achard et Quillebeuf-sur-Seine, comprenant quelques portions sur le territoire de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val-de-Risle. L'objectif de la mission est de : · Déterminer un tracé optimisé, en coordination avec les politiques locales ; · Qualifier les types d'aménagements à réaliser, par portion ; · Évaluer les coûts et les contraintes techniques, réglementaires et foncières ; · Produire les éléments techniques et budgétaires nécessaires au lancement ultérieur d'une mission de maîtrise d'œuvre.	8 300,00 €	6 640,00 €	80%

3	Priorité moyenne - Inciter les habitants à l'utilisation de déplacements alternatifs (vélo, bus, covoiturage, pied) par la mise en place d'aides en lien avec les acteurs locaux	organisation d'un forum de la mobilité	Dans le cadre du plan de mobilité simplifié, la Communauté de communes de Roumois Seine organise le premier Forum de la mobilité, qui se tiendra le samedi 13 septembre 2025 à Trouville-la-Haule. Cet événement, organisé par la Communauté de Communes Roumois Seine en partenariat avec les intercommunalités CC Pont-Audemer Val de Risle, CC Lieuvin Pays d'Auge et l'Intercom Bernay Terre de Normandie, a pour ambition de faire connaître les solutions de mobilité existantes sur l'ensemble de l'Ouest de l'Eure, en dépassant les frontières administratives traditionnelles. Pensé comme un rendez-vous annuel itinérant, ce forum sera accueilli chaque année par un EPCI différent. Le forum prendra la forme d'une Maison de la Mobilité éphémère, animée par de nombreux partenaires à travers des stands, ateliers pratiques (remise en selle, écoconduite, etc.) et des conférences thématiques. Cette journée se veut à la fois utile, participative et inspirante, avec pour objectif de faire émerger des idées concrètes pour une mobilité plus durable, inclusive et accessible à tous.			
3	Favoriser le covoiturage (ex : Rezo Pouce), le renforcement de l'offre ferroviaire, ainsi que l'utilisation des transports scolaires et routiers en commun par une optimisation et une amélioration des trajets et fréquences					
4	Intégrer les enjeux en matière de cycle de l'eau dans les documents d'urbanisme et de planification en prenant en compte les effets du changement climatique ▪ Préserver la trame bleue, notamment la préservation des mares	étude TVB	AMO réalisation d'une étude des trames vertes, bleues et noires de la CCRS à une maille fine (1/10 000e) puis réalisation d'un plan d'action de préservation / reconquête des corridors et réservoirs de biodiversité. Comporte un volet animation et sensibilisation	150 000,00 €	30 000,00 €	20%
6	Maintenir la Trame verte du territoire (prairies, haies, boisement) au travers du PLUi afin de préserver et restaurer les milieux naturels					
6	Action 6.3 : Développer une gestion durable de la trame verte et mettre en œuvre des actions de reboisement	plantation de haies	plantation de haies sur les parcelles de la CCRS afin de restaurer les continuités écologiques, limiter les ruissellements etc.	20 000,00 €	16 000,00 €	80%
			TOTAL	266147,5€HT	122 918,00 €	46%